

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 29
Pouvoirs : 4
Votants : 33

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 14/05/2018

Le 22 Mai 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD, Noël CHEYNET, Brigitte COULON, Pascal CUNY (Pouvoir Martial THEVENET), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Yann GALLAY (Pouvoir Dominique DESFORGES), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND,

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

OBJET : Aménagement de l'espace – Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la gare – Ecoquartier des Orfèvres à Trévoux – Déclaration d'utilité publique (DUP) - Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

M. Bernard GRISON, Président, informe le conseil communautaire que par courrier du 11 avril dernier, Monsieur le Préfet lui a transmis, conformément aux articles L122-1-V et R 122-7 du code de l'environnement, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de requalification urbaine de la ZAC de la gare, écoquartier des Orfèvres, qui emporterait mise en compatibilité du PLU communal, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Trévoux.

Le préfet demande de bien vouloir recueillir l'avis du conseil communautaire sur l'étude d'impact de ce projet.

Cette étude d'impact est consultable à partir du lien suivant : https://mediatheque-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_diaz_ccdsv_fr/EQfjAXKd89FNkZ3PPcnvf9lBra1lu3ZrldXVyyVG4L9mQw?e=SO8haD ou au siège de la CCDSV.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide par 29 voix favorable et 4 abstentions (Olivier EYRAUD, Jean-Claude AUBERT, Pierre PERNET, Christine FORNES) :

- ✓ **D'EMETTRE** un avis favorable sur l'étude d'impact du projet de requalification urbaine de la ZAC de la gare, écoquartier des Orfèvres à Trévoux.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **25 MAI 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180522-2018C51-AE

Affichage le :

25 MAI 2018

A Trévoux, le 22/05/2018,

Le Président,
Bernard GRISON

